

FICHE REFLEXE

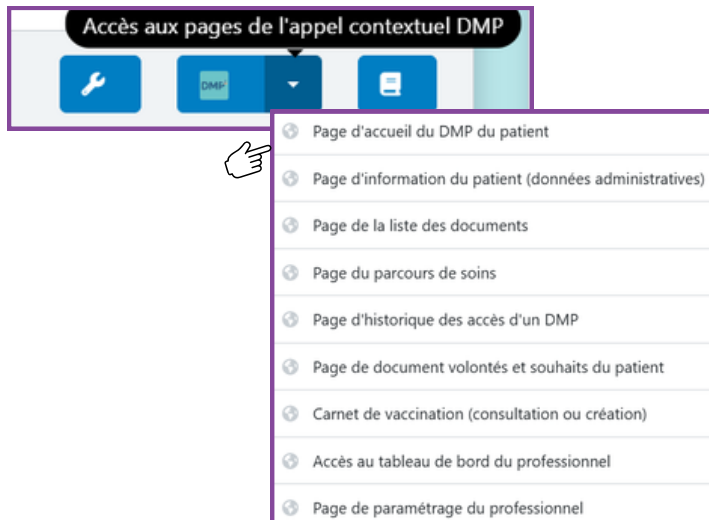
L'ACCÈS AU DMP DEPUIS SANTÉLIEN



Web

4

Vous avez la possibilité d'être redirigé vers plusieurs pages du DMP de votre patient. **Sélectionnez** la page que vous souhaitez consulter, parmi la liste déroulante ci-dessous:



NB : Vous ne pourrez accéder qu'aux pages pour lesquelles vous êtes autorisés selon la matrice d'habilitation du DMP

5

Validez le mode d'accès correspondant :

6

Vous accédez au DMP de votre patient :